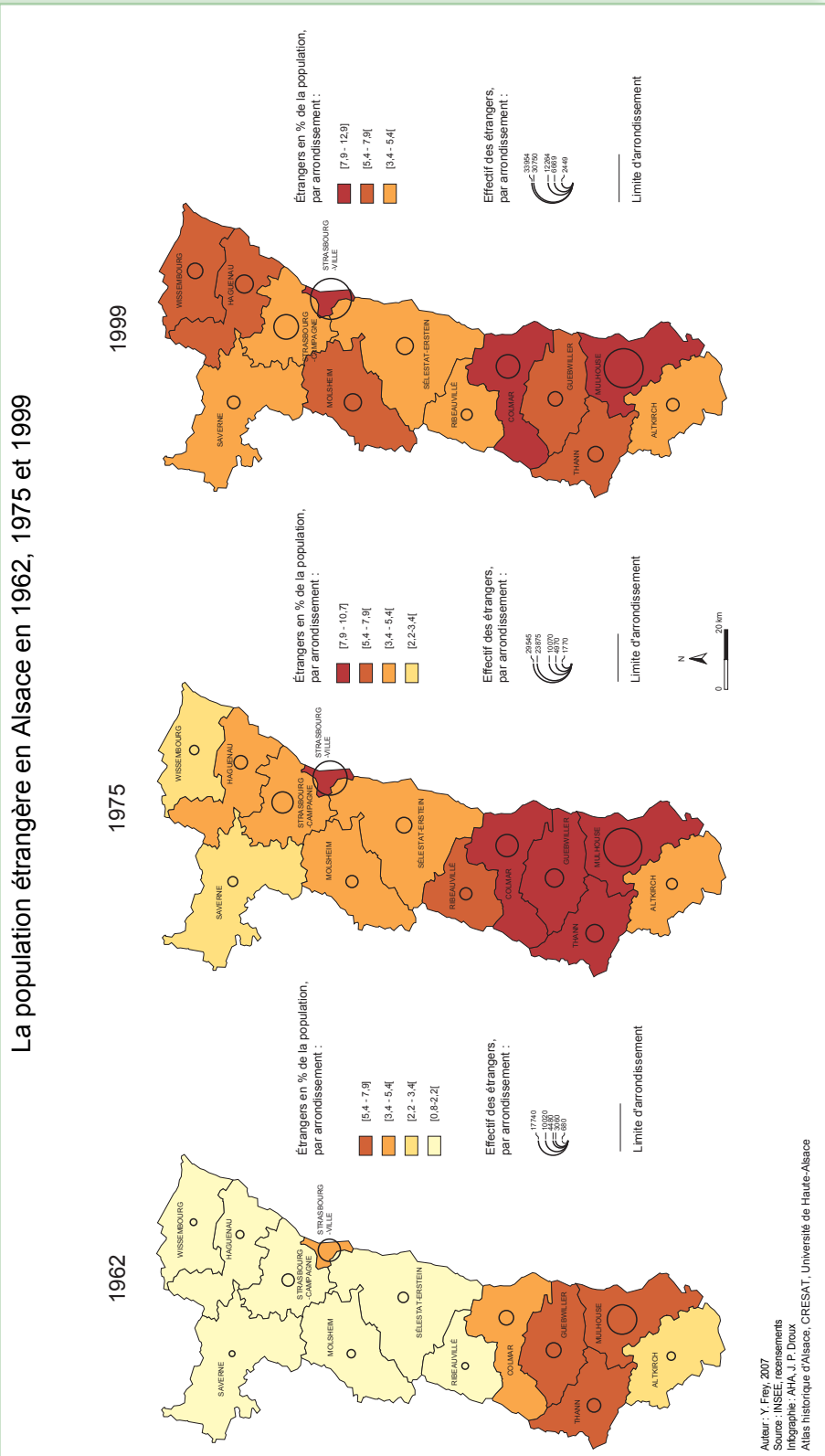


La population étrangère en Alsace après la seconde guerre (1962-1999)



Les cartes sont construites à partir des données des recensements de population. Elles visent à montrer la répartition de la population étrangère en Alsace par arrondissements, ce qui permet d'arriver à une relative précision. Les classes des légendes sont communes à toutes les cartes. Elles permettent donc à la fois de comparer la répartition à des dates différentes ainsi que de suivre et de mesurer l'évolution.

Avec la seconde guerre, l'Alsace a vu sa population étrangère très fortement diminuer. L'Alsace n'est plus alors une région d'immigration. Cependant la fin des années cinquante voit une reprise économique: l'industrie, le bâtiment, les Travaux publics (canal du Rhin par exemple) manquent de bras. En 1962, la population étrangère est essentiellement une population de travailleurs, ouvriers et surtout manœuvres, avec toujours des Italiens, des Polonais, des Espagnols, mais aussi de nouveaux arrivés, les Nord-Africains, Algériens principalement, désignés par l'appellation officielle de « Français musulmans ».

La population étrangère se concentre alors dans les trois arrondissements industriels (Mulhouse, Thann et Guebwiller) du Haut-Rhin et déborde un peu sur celui, de Colmar. Le Bas-Rhin ne compte, à l'exception de Strasbourg-ville, que très peu d'étrangers. Le cas de Strasbourg-ville est très intéressant. Il ne s'agit plus de population allemande, mais de populations variées. L'élan est donné par la création du Conseil de l'Europe (qui regroupe la France, le Royaume-Uni, le Benelux, l'Irlande, le Danemark, l'Italie, la Norvège, la Suède et très vite la Turquie et la Grèce à la fin 1949 et la RFA en 1950) le 5 mai 1949 à Londres et achevé par la signature du traité de Rome le 25 mars 1957 (France, Italie, RFA et Benelux).

À partir de 1962, l'Alsace connaît une augmentation régulière de sa population étrangère, comme en témoignent les cartes de 1975 et 1999. C'est à partir de 1975 que l'Alsace redevient une région d'immigration. La principale évolution concerne le rééquilibrage entre les deux départements. Le Bas-Rhin compte de plus en plus d'étrangers tandis que le Haut-Rhin connaît au contraire une diminution. Cette évolution traduit deux modifications, d'une part dans l'origine géographique plus variée surtout dans le Bas-Rhin, d'autre part dans la nature de l'immigration, celle du regroupement familial et des réfugiés politiques. Strasbourg représente

aujourd'hui un très fort pôle attractif, notamment pour les populations turques et celles de l'Europe de l'est. Le Haut-Rhin au contraire regroupe bon nombre des Maghrébins.

La dernière caractéristique concerne le retour des Allemands et des Suisses qui s'installent essentiellement dans la zone frontière, attirés par le prix du foncier. Les allemands représentent aujourd'hui la deuxième nationalité présente en Alsace après les Turcs.

